



DÉPARTEMENT DU CHER
Arrondissement de BOURGES

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT-URSN

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE CIRCULATION SUR LA ROUTE DE VILLENEUVE :

Le maire de La Chapelle Saint-Ursin (Cher),

Vu la demande présentée par la société COLAS France-BOURGES, RD 2076 TSA 70011- CHEZ SOGELINK, 69 134 DARDILLY CEDEX, en date du 06 novembre 2025, tendant à réglementer le stationnement et la circulation de tous les véhicules sur la voie énumérée ci-dessus Route de Villeneuve, à compter du **lundi 17 novembre 2025 jusqu'au lundi 08 décembre 2025** à l'occasion de travaux TEGR pour Agglobus, création de quais bus,

Vu le décret n°55.1366 du 18 octobre 1955 et le décret n°92.753 du 3 août 1992 portant codification sous le nom de Code de la Route, des règles relatives à la police de la circulation routière et notamment les articles R53 et R232 dudit code,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212.2 et L2213.4,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules, la circulation des piétons et de rétrécir la chaussée afin de préserver la réalisation des travaux ainsi que la sécurité des lieux,

ARRÊTÉ

Article 1 : Route de Villeneuve, le stationnement des véhicules légers et poids lourds seront interdits et la voie de circulation sera alternée par un feu tricolore avec une vitesse limitée à 30 km/h, pour la période du **lundi 17 novembre 2025 jusqu'au lundi 08 décembre 2025**.

Article 2 : La pré-signalisation et la signalisation réglementaires seront mises en place par la société COLAS France-BOURGES.

Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Article 4 : Le présent arrêté sera adressé pour ampliation à :

- Madame le commissaire divisionnaire de la Police Nationale de Bourges,
 - Monsieur le brigadier de la Police Municipale,
 - Monsieur le directeur de la société COLAS France-BOURGES,
- chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à La Chapelle Saint-Ursin, le jeudi 6 novembre 2025.

Date de mise en ligne sur le site internet
de la commune de La Chapelle Saint-Ursin
Le 06/11/2025

Le Maire,



Jean-Marie VOLLOT

